

## Le mot du Maire (suite).

Puis la guerre en Ukraine qui tue et martyrise les populations innocentes nous a meurtri dans nos consciences et nous devons tous prendre acte que la paix est fragile. Cette exigence de vivre dans la paix n'est pas simplement de la responsabilité des gouvernements des puissances nationales et internationales qui nous entourent. Chacun d'entre nous à sa place et à son niveau peut contribuer à préserver la paix dans notre pays et plus généralement à un monde meilleur, plus humain et plus tolérant. Ces quelques valeurs élémentaires valent partout, y compris au sein de nos petites collectivités.

Cette instabilité mondiale a des effets concrets sur nos vies personnelles et aussi sur notre commune de Jugeals- Nazareth. Les premières conséquences inévitables ou quelques fois opportunes sont catastrophiques. L'inflation des prix de l'énergie, l'augmentation des prix au détail dans les magasins. Cette situation entraîne de véritables soucis pour boucler les fins de mois dans de nombreux foyers. Notre commune, notre territoire n'échappent pas à la règle. Nous pourrions passer de la stupéfaction à la colère concernant les augmentations démesurées de l'énergie qui a provoqué cette inflation sur tous les produits de première nécessité. La sacro-sainte concurrence qui devait faire baisser les prix, n'a fait qu'accroître un effet inverse. Heureusement notre commune ne s'est pas laissée tenter par des achats groupés de l'énergie qui n'ont pas été bénéfiques aux collectivités qui ont fait ce choix. Concernant l'énergie et les télécommunications, nous sommes restés fidèles à des fournisseurs historiques, ce qui limite un peu les augmentations. Néanmoins nous avons à nouveau réduit l'amplitude de l'éclairage public et malheureusement du quitter des fournisseurs locaux concernant tous les fluides.

En tout état de cause il faudra vivre cette année 2023 de la meilleure façon possible. Malgré les difficultés, l'équipe municipale ne baissera pas les bras. Nos projets seront poursuivis en les programmant dans le temps de façon à ne pas dégrader notre situation financière. Pour l'instant nous devons nous interdire le recours à l'emprunt, limiter l'augmentation de nos tarifs communaux ainsi que les impôts. Pour les travaux importants en dehors de la voirie nous avons réalisé l'esplanade de l'église saint Gilles à Jugeals. Il reste à réaliser un projet conséquent, c'est l'aménagement du centre bourg qui doit faire suite aux acquisitions de foncier autour de la mairie actées dans le précédent mandat. Nous devons rapidement effectuer l'étude en y englobant si possible la traverse de bourg sur la D8 (Turenne Brive) afin que dès que la situation financière le permettra nous réalisons ces travaux. Ils sont nécessaires à la qualité de vie et la sécurité dans le bourg à proximité de l'école et de la Mairie. Nous avons rénové une partie de l'éclairage public avec des lampes à led, permettant aussi, au-delà de la qualité de l'éclairage, de faire des économies. L'enfouissement des réseaux route de La Lune est terminé, permettant enfin de réaliser les travaux prévus en 2022 au printemps 2023. Nous devons nous adapter à l'évolution positive de notre population en termes de service public. Aussi, il est difficile de grever notre budget de fonctionnement. Pour cela j'émetts le vœu que les dotations de fonctionnement de l'État ne s'érodent plus comme ça été le cas de nombreuses années. Les différentes réformes fiscales des dernières décennies, taxe professionnelle, taxe d'habitation ont été néfastes pour les budgets de notre collectivité. Comme je le disais précédemment notre commune est en pleine expansion. Permettez-moi d'émettre encore un vœu, celui que le projet de réforme de la taxe d'aménagement n'aboutisse pas. Encore une fois il priverait notre commune d'entrées financières conséquentes sans aucun avantage fiscal pour nos nouveaux administrés qui construisent chez nous !

Pour être plus positif je veux remercier l'AGGLO, le conseil départemental et bien sûr l'Etat pour les différentes subventions versées sans lesquelles nous ne pourrions réaliser nos travaux. Seul bémol, pour investir il faut que notre fonctionnement ne rogne pas notre capacité à investir, d'où l'importance du vœu que j'ai émis précédemment sur la dotation de fonctionnement de l'état. Sans oublier que les investissements des petites collectivités jouent un rôle important dans l'économie locale.

Pour parler de notre école, tout d'abord je tiens à remercier nos enseignants pour leur investissement bien sûr dans leur classe, mais aussi dans les diverses activités extra-scolaires, les sorties sportives et pédagogiques dont ils n'ont pas forcément l'obligation de mettre en œuvre. Pour cela la municipalité s'engage à poursuivre les aides financières, naturellement dans la mesure de ses moyens.



## Le mot du Maire (suite et fin).

Nous avons malheureusement perdu la 5ème classe lors de la rentrée 2021. Je conçois que c'était justifié au vu de la baisse importante et brutale de l'effectif due essentiellement à des départs en 6ème nombreux deux années consécutives. Après avoir échangé avec le directeur d'école, à la demande de notre association des maires sur notre avis pour la discussion de la carte scolaire, j'ai émis encore un vœu, celui de conserver absolument les 4 classes. Au vu des prévisions de rentrée pour les deux prochaines années, elles sont absolument nécessaires pour conserver une qualité d'enseignement.

Quelques mots pour nos associations. Comme pour la municipalité qui a pu reprendre les rassemblements conviviaux, tel que le repas des aînés, les diverses cérémonies, elles ont, elles aussi repris leurs activités. Reprises normalisées des activités sportives et de randonnées avec l'ASJN et JN Rando, reprise de la fête du pain et de la soirée disco pour les Amis de Jugeals-Nazareth, reprise du vide-greniers pour le foyer rural, le club arc en ciel a pu renouer aussi avec ses journées récréatives et festives. Les nombreuses sections du comité des fêtes ont redémarré toutes leurs activités et précisément le réveillon de saint Sylvestre qui fut très apprécié des participants, l'APE notamment, avec sa dernière activité, le loto du 14 janvier dernier qui fut un énorme succès. Je n'oublie pas Bien vivre à Jugeals-Nazareth qui eux aussi ont pu reprendre toutes leurs activités, et je tiens à les féliciter sur leur initiative concernant la mise en valeur du petit patrimoine. Même si le sujet est très clivant, deux mots sur notre société de chasse communale : ils ont pu pratiquer leurs activités pendant la pandémie, sans les repas de chasse ouverts à tous. Espérons qu'ils organisent à nouveau ces moments de convivialité partagés par tous. Souhaitons à tous ces bénévoles indispensables pour la qualité de vie à Jugeals-Nazareth, une année pleine de succès dans leurs activités. Là aussi la municipalité fera le maximum pour être aux côtés de toutes nos associations !

Je veux saluer sincèrement nos commerçants et artisans, qui chacun dans leurs activités apportent beaucoup à Jugeals-Nazareth. Nous avons eu aussi beaucoup de chance avec l'installation de la maison médicale de Montplaisir, que tous les acteurs de cet équipement en soient remerciés.

Je veux terminer, encore une fois avec des remerciements. Ils vont cette fois à l'ensemble du personnel communal mais bien sûr aussi à toute mon équipe municipale. Sans eux, rien ne serait possible. Et je n'oublie pas l'équipe élue et non élue du CCAS qui œuvre aussi pour notre commune.

Avant de terminer, permettez-moi d'avoir une pensée pour tous ceux qui nous ont quitté en 2022 et ils sont malheureusement nombreux et très souvent bien trop tôt. Ce fut le cas pour notre ami et collègue élu Joel Chastin, disparu le 25 novembre 2022.

Encore une fois, au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année ainsi qu'une bonne santé et l'aboutissement de tous vos projets. L'ensemble du conseil municipal vous invite maintenant à partager la traditionnelle galette. **MERCI !**

Le Maire, Gérard BAGNOL

## Installation d'un cabinet d'hypnothérapie

J'ai le plaisir de vous informer de mon installation à la maison médicale de Montplaisir depuis le 02 Janvier 2023. Après 8 ans d'expérience sur Brive-la-gaillarde en tant qu'hypnothérapeute (Hypnose Ericksonienne), et en tant que résident de Jugeals-Nazareth, j'aurai le plaisir de vous accueillir pour des problématiques de comportements alimentaires, troubles du sommeil, addiction au tabac, troubles infantiles (énurésie, etc...), peurs, phobies, gestion des émotions, etc... Une application d'autohypnose "HYPNO'S HEAVEN" (pour smartphones Apple et Android notamment) est également proposée pour ceux qui souhaitent découvrir une séance d'autohypnose gratuite (catégorie MIEUX ETRE). [www.hypnosheaven.fr](http://www.hypnosheaven.fr)



Une secrétaire à distance est à votre service tous les matins de 9h à 12h (sauf le mercredi) au 07.88.08.50.87. **A bientôt...**

Jérôme CUSSAT